****

**INSCRIPTION AU REGISTRE CANICULE**

1. Chaque année, conformément aux dispositions prévues par le plan national canicule, le Ministère en charge de la Santé déclenche le niveau de veille saisonnière **le 1er juin** (quelle que soit la météo ce jour-là). En cas d’épisode de forte chaleur, le dispositif est activé. Cette veille saisonnière est désactivée le 15 septembre, sauf si des conditions météorologiques particulières venaient à justifier son maintien.
2. Seules les personnes âgées de plus de 65 ans ou de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail ainsi que les personnes handicapées sont concernées.
3. Cette démarche d’inscription au registre est une démarche volontaire et gratuite.

Pour ce faire, vous pouvez compléter la fiche d’inscription/renseignements au dos.

MERCI DE RETOURNER CETTE FICHE

DANS LA BOITE AUX LETTRES

 DE LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

(Bains-les-Bains, Harsault, Hautmougey)

DEMANDE D’INSCRIPTION SUR LE REGISTRE CANICULE 2025

[ ] Madame [ ]  Monsieur

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : / /

ADRESSE :

Bât. : Étage : Porte :

Code postal : Commune :

N° de téléphone :

N° de portable :

EN QUELLE QUALITÉ DEMANDEZ-VOUS VOTRE INSCRIPTION ?

[ ]  Personne de plus de 60 ans invalide

[ ]  Personne de 65 ans et plus

[ ]  Personne handicapée majeure

ÊTES-VOUS BÉNÉFICIAIRE D’UN INTERVENANT A DOMICILE ?

Si oui, lequel : (infirmière, portage repas, aide-ménagère, autre)

TIERCE PERSONNE A PREVENIR EN CAS D’URGENCE :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél fixe :

AVEZ-VOUS PRÉVU DES DATES D’ABSENCE ET/OU DE VACANES ENTRE LE 1ER JUIN ET LE 15 SEPTEMBRE 2025 ? (Préciser les dates) :

Absences en juin :

Absences en juillet :

Absences en aout :

Du 1er au 15 septembre :

Date de la demande :

J’accepte de communiquer les renseignements repris dans ce document au CCAS qui s’engage à en garder la confidentialité.

Signature

Si le demandeur n’est pas le bénéficiaire, document rempli par :

Nom : Prénom : Qualité :